

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 896 139
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 70, RUE BENOIT

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 0,5 mètre à 0,3 mètre la distance minimale de l'extrémité du toit de l'abri d'auto à la ligne de terrain, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 4 juillet 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 17 juin 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



rue Benoit

rue Brouillette

#70

#60

#50

#

**70,
rue Benoit**

Légende

-  Terrain visé
-  Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:300